

DEMANDE(S) D'AUTORISATION D'USAGE(S) CONDITIONNEL(S)

Aux personnes intéressées

1. Le conseil de la Ville de Rimouski statuera sur des demandes d'autorisation pour des usages conditionnels, lors de la séance ordinaire du **lundi 23 mars 2026**, à compter de **19 h 30**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. À cette date, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.
2. Les demandes d'autorisation visées sont les suivantes :

90, rue de la Poudreuse

Nature et effet de l'usage conditionnel	Norme	Article / Grille / Tableau
Permettre l'ajout d'un logement locatif additionnel à titre d'usage complémentaire à l'intérieur d'un immeuble d'habitation unifamiliale (H1).	Un seul logement est autorisé dans un immeuble d'habitation unifamiliale (H1).	Grille de usages et normes F-9100 (R.V.R. 820-2014)

1427, boulevard Sainte-Anne

Nature et effet de l'usage conditionnel	Norme	Article / Grille / Tableau
Permettre l'ajout d'un logement locatif additionnel à titre d'usage complémentaire à l'intérieur d'un immeuble d'habitation unifamiliale (H1).	Un seul logement est autorisé dans un immeuble d'habitation unifamiliale (H1).	Grille des usages et des normes H-1570 (R.V.R. 820-2014)

3. Une consultation écrite se tiendra du **mercredi 4 mars 2026** au **mardi 10 mars 2026**. Tout intéressé peut consulter la présentation des demandes d'autorisation en cliquant sur le [lien suivant](#) ou participer à la consultation en cliquant sur le [lien suivant](#).

Rimouski, 4 mars 2026

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier